

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 26 MAI 2020 -

DÉCISION N° 20 - 04 - 031

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 27 avril 2020 s'est réuni le mardi 26 mai 2020 à partir de 15 heures 30 au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne DARFEUILLE (Vice-présidente)
- Claude LIOGIER (membre du bureau)

Décision 4 : La réforme et la cession de véhicules.

Suite à plusieurs demandes et après étude, la réforme et la cession des véhicules suivants ont été envisagées :

*** Association « Protection civile de Roanne » (ADPC 42) :**

- Véhicule de secours aux victimes (VSAV) de type Master et de marque RENAULT immatriculé 348 AHH 42, de 2008 (n° inventaire : 7856) dont la valeur nette comptable est nulle.

Ce véhicule pourrait être cédé pour un montant de 2 200 € conformément aux modalités préalablement définies concernant ce type de véhicules.

*** Association « Sauveteurs secouriste de Mably » :**

- Véhicule léger tout usage (VLTU) de type Kangoo et de marque RENAULT immatriculé 4093 ZV 42 de 2006 (n° inventaire : 5998) dont la valeur nette comptable est nulle.

Ce véhicule pourrait être cédé pour un montant de 1 300 € conformément aux modalités préalablement définies concernant ce type de véhicules.

*** Association ADRASEC :**

- Véhicule de secours aux victimes (VSAV) de typer Master et de marque RENAULT immatriculé 432 ABT 42, de 2007 (n° inventaire : 6538) dont la valeur nette comptable est nulle.

Ce véhicule pourrait être cédé à titre gratuit à l'association ADRASEC.

- Véhicule léger tout usage (VLTU) de type Kangoo et de marque RENAULT immatriculé 893 ACG 42 de 2007 (n° inventaire : 6931) dont la valeur nette comptable est nulle.

Ce véhicule pourrait être vendu ou cédé gratuitement à l'association.

*** Association Pompiers humanitaires français (PHF) :**

- Camion citerne rural (CCR) de marque RENAULT de 1999 immatriculé BK 812 BW. Ce véhicule pourrait être cédé à l'ambassade de France de Centrafrique pour la somme de 5 000 €.
- Camion citerne rural (CCR) de marque RENAULT de 1999 immatriculé 147 YF 42 pourrait être cédé à l'ambassade de France du Burkina Faso pour la somme de 5 000 €.

L'association PHF se chargerait de l'expédition de ces deux véhicules.

*** SPA Saint-Etienne Loire :**

- Véhicule léger tout usage (VLTU) de type Kangoo et de marque RENAULT immatriculé 809 AHS 42 de 2009 (n° inventaire : 8753) dont la valeur nette comptable est nulle.

Ce véhicule pourrait être cédé à titre gratuit à la SPA Saint-Etienne Loire.

**Vu le rapport présenté par le Président,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article 1 :

Le bureau du conseil d'administration approuve la réforme des divers véhicules dont la liste est jointe en annexe 1.

Article 2 : Le bureau du conseil d'administration approuve la cession ci-après :

- Véhicule de secours aux victimes (VSAV) de type Master et de marque RENAULT immatriculé 348 AHH 42, de 2008 (n° inventaire : 7856) à l'**Association « Protection civile de Roanne » (ADPC 42)** pour un montant de 2 200 € conformément aux modalités préalablement définies concernant ce type de véhicules.

Article 3 : Le bureau du conseil d'administration approuve la cession ci-après :

- Véhicule léger tout usage (VLTU) de type Kangoo et de marque RENAULT immatriculé 4093 ZV 42 de 2006 (n° inventaire : 5998) à l'**Association « Sauveteurs secouriste de Mably »** pour un montant de 1 300 € conformément aux modalités préalablement définies concernant ce type de véhicules.

Article 4 : Le bureau du conseil d'administration approuve la cession à l'**Association ADRASEC**, les véhicules suivants :

- Véhicule de secours aux victimes (VSAV) de typer Master et de marque RENAULT immatriculé 432 ABT 42, de 2007 (n° inventaire : 6538) à titre gratuit.
- Véhicule léger tout usage (VLTU) de type Kangoo et de marque RENAULT immatriculé 893 ACG 42 de 2007 (n° inventaire : 6931) pour un montant de 1 000 €.

Article 5 : Le bureau du conseil d'administration approuve la cession à l'**Association « Pompiers humanitaires français » (PHF)**, les véhicules suivants :

- Camion-citerne rural (CCR) de marque RENAULT de 1999 immatriculé BK 812 BW à l'ambassade de France de Centrafrique pour la somme de 5 000 €.
- Camion-citerne rural (CCR) de marque RENAULT de 1999 immatriculé 147 YF 42 à l'ambassade de France du Burkina Faso pour la somme de 5 000 €.

L'association PHF se chargera de l'expédition de ces deux véhicules.

Article 6 : Le bureau du conseil d'administration approuve la cession ci-après :

- Véhicule léger tout usage (VLTU) de type Kangoo et de marque RENAULT immatriculé 809 AHS 42 de 2009 (n° inventaire : 8753) à ***l'Association SPA Saint-Etienne Loire*** à titre gratuit.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER